OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ONEM DIRECTION PROVINCIALE DE BUNIA
Reçu le 19/04/2024 09H 55
Par Dieudonné UPAR
N° d'Enregistrement 198
Signature

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

Avis de recrutement Interne N°002/PUI/ADM/DR/024

L'ONG Première Urgence Internationale est à la recherche de deux (02) Infirmiers

Informations préliminaires sur le poste	
Intitulé du poste	**INFIRMIER.E**
Rattachement hiérarchique	**RESPONSABLE SANTÉ NUTRITION**
Base d'affectation	**ITURI/MAHAGI**
Date de prise de poste	**MAI 2024/SOUS RESERVE DE FINANCEMENT**
Durée du contrat	**6 mois**
Financement	**SIDA**
Date et heure limite de dépôt	**Le 29 avril 2024 à 17h (heure locale)**
Document élaboré et validé par l'équipe de la Coordination	

Informations générales sur la mission

Contexte

Première Urgence Internationale (PUI)

est une Organisation non gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'ensemble de ses personnels se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et de situations d'effondrement économique. L'objectif est d'aider les populations vulnérables, tout en leur permettant de regagner rapidement autonomie et dignité.

PUI mène environ 190 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'accès à l'eau, l'assainissement et la relance économique. Elle intervient en appui à près de 5 millions de personnes dans 20 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en France.

La RDC, fait partie des pays dont la population est la plus pauvre du monde. Les services de l'État sont faibles ou défaillants, les indicateurs humanitaires (sécurité alimentaire, accès à l'eau, aux services de santé et d'éducation, etc.) sont au rouge. En outre, en 2021, la RDC fait encore face à une instabilité importante en raison de tensions interethniques et d'affrontements entre groupes armés et forces militaires dans certaines régions (Est du pays). Des enjeux politiques, avec la transition opérée depuis les dernières élections présidentielles (décembre 2018), complexifient la grille de lecture des différents conflits en cours.

Positionnement / Stratégie de PUI dans le pays

PUI oriente son action vers le renforcement des capacités de résilience des populations soutenues par ses projets, via une approche intégrée, tout en accentuant ses capacités de réponse/ positionnement rapide sur les crises d'urgence. La capacité des ménages à résister à un choc futur et à mettre en place des stratégies d'adaptation et de survie constitue une priorité dans ce contexte, où des déplacements massifs de population se superposent aux problématiques structurelles.

PUI intervient aujourd'hui dans trois provinces : Nord-Kivu, Kinshasa et Ituri.

Historique de la mission et programmes en cours

Aide Médicale Internationale fut la première à intervenir en RDC en 2001, au Sud-Kivu. Première Urgence arriva en 2002 avec une première intervention dans la province de l'Équateur. Afin de consolider une approche stratégique pays et renforcer les capacités d'intervention de PUI en RDC, les missions des trois provinces (Katanga, Équateur et Nord Kivu) ont fusionné en octobre 2014 et une équipe de coordination pays a été mise en place à Kinshasa.

Au **Nord-Kivu**, PUI a historiquement été leader dans la coordination des camps de personnes déplacés et a participé à la riposte contre l'épidémie d'Ébola qui sévissait dans la province de 2018 à 2020. À présent, PUI développe des projets en santé, nutrition et sécurité alimentaire dans le Walikale et le Masisi.

Depuis l'ouverture de la mission et jusqu'en juillet 2019, PUI a développé plusieurs programmes dans le Sud-Ubangi puis le Nord-Ubangui : accès aux services de soins, sécurité alimentaire, réhabilitation de routes, relance économique, amélioration des conditions de vie des réfugiés centrafricains et des communautés hôtes.

Pendant plusieurs années, dans le Tanganyika et le Kasaï, PUI a soutenu de nombreux centres de santé et communautés –dotation en médicaments et intrants, cliniques mobiles, formation de professionnels de santé- et a mis en œuvre des programmes de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Les activités dans le Tanganyika ont été interrompues en avril 2020, celles dans le Kasaï en juillet 2021.

Depuis 2016, à **Kinshasa**, PUI mène des activités de soutien à des centres de santé afin d'améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge en santé sexuelle et reproductive, avec un focus sur la prévention contre le VIH/sida. En 2020 et jusque début 2021, PUI est intervenue dans le cadre de la riposte contre le Covid-19.

Contexte dans la province d'intervention

La situation sécuritaire de l'Est de la RDC, plus spécifiquement de la province de l'Ituri, n'a cessé de se détériorer ces cinq dernières années, liée à une forte insécurité dans certaines zones. PUI a ouvert 02 bases dans la province en mai 2022 notamment à Ramogi dans la zone de santé d'Angumu et à Mahagi centre.

Réaffirmant qu'il est indispensable de porter assistance aux populations les plus vulnérables, PUI prévoit d'apporter une réponse intégrée santé/nutrition dans la zone de santé d'Aungba, territoire de Mahagi, en soutenant directement des centres de santé, garantissant des soins de santé primaire de qualité pour toute la population, et des services de prise en charge de la malnutrition avec une implication communautaire forte. La réhabilitation d'installations sanitaires est aussi une priorité pour notamment lutter contre les épidémies.

Description du poste

Objectif global

Sous la responsabilité fonctionnelle de l'Adjoint Responsable Projet Protection d'Urgence et indirectement du Responsable projet Protection d'Urgence, Le/la Infirmier assure les consultations curatives et les observations médicales nécessaires, assure la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère. Il/elle participe à la gestion de la pharmacie et assure le traitement médical des patients et/ou les soins techniques. Il/elle est en charge du reporting/communication de ses activités.

Objectifs spécifiques et activités associées

1. ASSURER LES CONSULTATIONS CURATIVES ET LES OBSERVATIONS MEDICALES NECESSAIRES
 - Accueillir le patient et vérifier son identité ;
 - Réaliser l'interrogatoire, l'examen clinique et les prescriptions médicales pour chaque patient à l'aide des différents supports laissés à disposition et en accord avec les protocoles en vigueur (ordinogramme) ;
 - Expliquer au patient le traitement et/ou les règles hygiéno-diététiques si nécessaire ;
 - Veiller à la bonne tenue des statistiques (morbidité) et des registres et/ou supports d'analyse d'activité.
2. ASSURER LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION AIGUE SEVERE

- Assurer la prise en charge des enfants malnutris avec complications en accord avec le protocole PCIMA ;
- Assurer la surveillance des enfants des différentes phases
- Veiller à la bonne tenue des registres et statistiques inhérents à son activité.

3. PARTICIPER A LA GESTION DE LA PHARMACIE ET ASSURER LE TRAITEMENT MEDI AL DES PATIENTS ET/OU LES SOINS TECHNIQUES

Avec le patient :

- Administrer la première dose de traitement en montrant, pour les enfants, la technique à la mère, et en vérifiant la prise correcte du traitement :
 - Piler les comprimés si nécessaire
 - Redonner le traitement en cas de vomissements ;
- Mettre à jour la fiche du patient suite à la prise effective du traitement;
- Expliquer les éventuels effets secondaires
- Informer des règles d'hygiène, notamment par rapport à la gestion de l'eau
- Effectuer les soins infirmiers techniques, en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de dilution et autres (pour perfusions, injections, pansements, etc.);
- Respecter les règles d'élimination des déchets.

Gestion de la pharmacie :

- Vérifier l'intégrité de l'armoire à pharmacie en début et en fin de journée
- Veiller à la bonne tenue du registre de consommation en pharmacie et donc à la gestion du stock;
- Calculer la consommation journalière en médicaments et en matériel médical;
- Signaler au médecin tout problème rencontré.

4. REPORTING / COMMUNICATION

- Rester à l'écoute des populations et acteurs de terrain et reporter à son responsable hiérarchique tout problème non technique ou sécuritaire pouvant avoir des conséquences sur les activités ou sur la sécurité des équipes PUI ;
- Etablir et maintenir de bonnes relations avec les acteurs locaux et les communautés (populations) sur les terrains d'intervention ;
- Participer aux réunions hebdomadaires et/ou had hoc organisées RT Nutrition ;
- Participer à la rédaction des rapports hebdomadaires et mensuels, ainsi qu'à la mise à jour des statistiques mensuelles des activités de l'UNTI ;
- Respecter les procédures et règles de PUI.

Encadrement d'équipe

Nombre de personnes à encadrer, fonctions et statut

- Encadrement direct : 0
- Encadrement indirect : 0

Autres interfaces

- Interne(s) : N/A
- Externe(s) : Autorités sanitaires locales et régionales, PRONANUT, DPS, RECO, BCZ, PAM

Profil recherché		
Savoirs et Savoir Faire recherchés		
	INDISPENSABLE	APPRÉCIÉ

FORMATION	Diplôme A1 ou A2 en sciences infirmières orientation accoucheur/se	Gestion de projets
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ▸ Humanitaire ▸ Technique	X	X
CONNAISSANCES & APTITUDES	▸ Bonne qualité rédactionnelle ▸ Connaissances en nutrition et santé materno-infantile	▸ Connaissances procédures bailleurs institutionnels (ECHO, agences UN...)
LANGUES	▸ Français ▸ Swahili	
INFORMATIQUE ▸ Pack Office	X	

Caractéristiques personnelles attendues (intégration à l'équipe, adéquation au poste et à la mission)

- Etre autonome et avoir une bonne capacité d'organisation
- Etre rigoureux et précis
- Etre un bon pédagogue
- Faire preuve de diplomatie
- Savoir travailler en équipe
- Etre/connaître la zone d'intervention est un atout

Autres

- Capacité à vivre dans des endroits isolés et seul/e
- Etre originaire ou connaitre la zone d'intervention est un atout

REGLES GENERALES

Ce document est une base de travail, la liste des taches reprises ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative. Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos fonctions, à effectuer d'autres tâches sur demande de vos supérieurs.

D'une manière générale, l'employé devra réaliser toute action nécessaire au bon déroulement des activités dans la limite de ses responsabilités et des conditions légales du code du travail.

REGLES A RESPECTER IMPERATIVEMENT

- -attitude responsable et rigoureuse dans l'exercice de ses fonctions, étant donné les responsabilités d'un tel poste
- -Transparence et honnêteté irréprochable
- -Respecter les horaires de travail
- -Être irréprochable en matière de discrétion totale (interne et externe) quant aux procédures, fonctionnement et situations financières internes. Le secret professionnel est le maître mot dans ce type de fonction et aucune exception ne sera tolérée
- -Être disponible en fonction des tâches et de l'importance du travail à réaliser. Prévenir la hiérarchie à l'avance en cas d'indisponibilité
- -Respecter les relations hiérarchiques propres à l'organisation
- -Rester poli et courtois en toutes circonstances

IL EST INTERDIT ET SANCTIONNABLE

- -Tout manquement aux responsabilités propres à ce poste et le non-respect des délais
- -La violation des règles de sécurité

- -Le port d'arme
- -La consommation de drogue ou alcool sur le lieu de travail, pendant le service...
- -Tout vol, fraude, détournement, abus de confiance, corruption
- -Toute absence répétée ou abandon de service
- -L`utilisation abusive ou détournement de matériel ou du logo, à des fins non professionnelles
- Tout problème de comportement (insultes, scandale), irrespect vis-à-vis de la population ou tiers
- -La violation du secret professionnel ou des principes de Première Urgence Internationale
- -La mise en difficulté de Première Urgence Internationale auprès des autorités locales

Dossier de candidature
Composition :
✓ 1 lettre de motivation adressée à l'administration de Première Urgence Internationale ✓ 1 C.V. détaillé avec au moins trois références (noms, téléphone, adresse et courriel) ✓ Copie (s) légalisée (s) de (s) diplôme (s) et des attestations de services rendus précédemment. ✓ 1 Copie de la carte d'identité ✓ 1 Copie de permis de conduire encours de validité ✓ Une carte de demandeur d'emploi Signalons que les originaux des diplômes, attestations de services rendus et autres documents vous seront demandé lors de formalités administratives, aux candidats qui seront retenus.
Le dossier de candidature devra parvenir physiquement aux adresses : Le dossier Physique devra parvenir à l'adresse suivante : **Bureau de Première Urgence à Mahagi, à Ramogi, à Djalassiga** avec comme référence « **Avis de recrutement N° 002/PUI/ADM/DR/024**» ;

Délai de dépôt des dossiers jusqu'au 29 avril 2024 à 17h00

N.B : nous rappelons à tous les candidats que le processus de recrutement au sein de Première Urgence Internationale est équitable, transparent et gratuit.

Fait à Mahagi, le 17/04/2024

L'Employeur,

Première Urgence Internationale

CISSOKO Souleymane
Coordinateur Terrain Ituri